



Sacy le Grand



Comité **ufolep**
TOUS LES SPORTS
AUTREMENT OISE



Circuit de 12 km

Matin : 9h00

17/19ans

20/29ans

40/49ans

+60ans

Après-Midi : 14h00

30/39ans

50/59ans

Adultes Féminines

Cadets

Minimes

Restauration Sur Place

Sandwiches / Frites

Crêpes



Boissons

02 Juin 2019

Championnat Départemental

Clormont Bois
Materialaux
21 du Meron
60840 Breuil-le-Sec
03 44 50 06 78
<http://www.clormont-bois.fr>

Cabinet de Chiropraxie

Julie RADOUX
Chiropracteur
Diplômée de l'IFEC

06 06 85 96 66
Consultation sur rendez-vous

363 Route de Paris
60600 Breuil Le Vert

ECONOM'
fermetures

AMS Forges

32 A rue de Senefontaine
60000 ALLONNE 0890109263

Entreprise
LINDAUER
793 Rue st Pierre
60700 Pontpoint

HORIZON
Pellet
Jean Michel APPRIOU
PDG
Tél: 06 65 23 59 57
2 bis, rue Marcel Stopin
Château rouge
60730 CAUVIGNY
horizonpellet@gmail.com



Oise Carrelage

Pose revêtement sol et mur
06 48 25 07 18

Pose de Carrelage, Faïence, Mosaïque
Réalisation de Chape
mail: jef60140@hotmail.fr Devis Gratuit

Une organisation de l'Avenir Cycliste de Catenoy

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CYCLOSPORT UFOLEP

Art.1 : L'Avenir Cycliste de CATENOY organise, sous l'égide de l'UFOLEP et en partenariat avec la Mairie de SACY-LE-GRAND, le championnat départemental cycloSPORT sur route 2019. Il n'est ouvert qu'aux seuls compétiteurs UFOLEP.

Art.2 : Le règlement national du cycloSPORT UFOLEP en vigueur est applicable à tous les participants du départemental sur route.

Art.3 : Chaque coureur recevra son dossard en échange de sa licence 2018-2019 pourvue d'une photo ainsi que de sa carte cycloSPORTIVE dûment homologuée. Pour rappel, pour pouvoir participer au championnat, les coureurs devront avoir participé à trois courses dans le département de l'Oise.

A défaut le coureur ne pourra pas prendre le départ.

Art.4 : Le casque réglementaire est obligatoire, même pendant l'échauffement.

Art.5 : L'ensemble des membres du comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident de la circulation pendant l'épreuve.

Le code de la route faisant foi, il doit être respecté.

Art.6 : **Les coureurs ne devront**, en aucun cas, utiliser **la partie gauche de la chaussée**.

Ils devront passer le terre-plein central à l'entrée de Sacy-le-Grand par la droite (*code de la route et arrêté préfectoral, un commissaire sera présent*) **sous peine de déclassement**.

Art.7 : Le **stationnement est interdit dans les virages et aux intersections**. Un parking sera disponible sur la route d'Avrigny à la sortie de Sacy-le-Grand.

Art.8 : L'ensemble des membres de l'organisation (juges à l'arrivée, commissaires, signaleurs, motards, voitures ouvrières etc... sont des bénévoles.

Ils méritent le respect tout comme ils doivent respecter les cycloSPORTifs et leurs dirigeants.

Art.9 : Des véhicules neutres de dépannage seront mis à la disposition des coureurs en cas de crevaison ou incident mécanique. Seuls ces véhicules sont habilités à suivre les épreuves. Les coureurs victimes de crevaison ou d'incident mécanique ne pourront pas réintégrer leur place avant l'incident, derrière la voiture dépanneuse ou tout autre aide extérieure. Tout contrevenant se verra disqualifié d'office. Le changement de roue devra se faire sur la droite de la chaussée. Un véhicule neutre de dépannage s'intercalera derrière une échappée dès lors que son avance sera de 45 secondes. Le changement de vélo est interdit.

Art.10 : Catégories Jeunes : comme stipulé dans le règlement national, les jeunes (13-14 ans & 15-16 ans) , féminine et masculins courront ensemble, sans distinctions de sexe. A l'issue de l'épreuve, un seul vainqueur (garçon ou fille) remportera le titre de Champion départemental dans la catégorie 13-14 & 15-16 ans.

Les organisateurs procéderont à un contrôle des développements, 15 minutes avant l'épreuve. Une fois contrôlés, ils seront bloqués dans la zone de départ. Les trois premiers devront aussitôt après leur arrivée rejoindre le podium pour un second contrôle.

Rappel des développements :

- Jeunes masculins & féminines 13-14 ans : 7,01 mètres
- Jeunes masculins & féminines 15-16 ans : 7,62 mètres

Tout coureur ne respectant pas ce développement maximum se verra refuser le départ.

Il en est de même pour les compétiteurs ayant des dents bloquées.

Au contrôle final, si le compétiteur dépasse le développement, il sera tout simplement déclassé et un rapport sera rédigé et transmis à la commission compétente.

Art.11 : Il est strictement interdit à tout concurrent de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse, tout comme de s'échauffer sur la ligne d'arrivée.

Art.12 : Il est interdit de porter les maillots de Champion départemental en titre pour les coureurs qui remettent leur titre en jeu. De même, les maillots distinctifs gagnés sur les Championnat des autres Fédérations sont prohibés.

Art.13 : **Tout coureur qui sera surpris à jeter quelque objet que ce soit (papier-emballage-tube) sera disqualifié.**

Il sera exigé aux concurrents d'observer de la tenue et de la pudeur(en se changeant), et à respecter les lieux (ne pas uriner sur les murs ou sur la ligne de départ). Soyons tous responsables.

Art.14 : Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue cycliste du club (cuissard et maillot) est obligatoire pour les trois premiers.

Art.15 : Les dossards seront remis à la ligne de départ, entre 8 heures et 8h45 pour les coureurs prenant le départ le matin, et entre 13 heures et 13h45 pour ceux de l'après-midi.

Art.16 : L'appel des concurrents se fera 15 minutes avant le départ : Rue de St Martin Longueau.

Art.17 : Le comité d'organisation est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des concurrents qui ne le respecteraient pas et en informera la commission technique de l'Oise.

Art.18 : Le montant des engagements est fixé à 5 euros par participant. Les engagements seront à envoyer impérativement avant le 19 Mai 2019.

Aucune inscription ne pourra se faire sur place, par téléphone, par téléphone ou sur internet, mais uniquement sur le bulletin d'engagement joint à la présente circulaire. Seuls les clubs peuvent engager leurs coureurs, et les bulletins sans règlement seront ajournés.

Art.19 : **Les présidents des Clubs et les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement, du règlement national UFOLEP et des valeurs véhiculées par l'UFOLEP.**

Ils s'engagent à les respecter et les appliquer sans réserve.

L'émargement des coureurs sur la liste des engagés vaudra acceptation (un exemplaire du présent règlement sera affiché sur place, et consultable sur le site internet du club : www.ac-catenoy.com)

CATEGORIE D'AGE EN 2019

Catégories Jeunes

- Jeunes M /F 13/14 ans nés entre le 01/01/2005 et le 31/12/2006
- Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/2004

Catégories Adultes masculines

- Adulte masculin 17/19 ans nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2002
- Adulte masculin 20/29 ans nés entre le 01/01/1990 et le 31/12/1999
- Adulte masculin 30/39 ans nés entre le 01/01/1980 et le 31/12/1989
- Adulte masculin 40/49 ans nés entre le 01/01/1970 et le 31/12/1979
- Adulte masculin 50/59 ans nés entre le 01/01/1960 et le 21/12/1969

- Adulte masculin 60 ans et plus nés avant le 31/12/1959.

Catégories Adultes féminines

- Adulte féminine 17/29 ans nées entre le 01/01/1990 et le 31/12/2002
- Adulte féminine 30/39 ans nées entre le 01/01/1980 et le 31/12/1989
- Adulte féminine 40 ans et plus nées avant le 31/12/1979
-

HORAIRES DES DEPARTS ET PROGRAMME DE LA JOURNEE

8 h à 8h45	Remise des dossards pour épreuves du matin		
8 h 45	Appel des coureurs sur la ligne de départ		
9 h 00	Adultes masculins 20/29 ans	8 tours	90.4 kms
9 h 01	Adultes masculins 17/19 ans	7 tours	79.1 kms
9 h 03	Adultes masculins 40/49 ans	7 tours	79.1 kms
9 h 06	Adultes masculins + de 60 ans	6 tours	67.8 kms
13 h à 13h45	Remise des dossards pour les épreuves de l'après midi		
13 h 45	Appel des coureurs sur la ligne de départ		
14 h 00	Adultes masculins 30/39 ans	8 tours	90.4 kms
14 h 03	Adultes masculins 50/59 ans	7 tours	79.1 kms
14 h 05	Adultes féminines	7 tours	79.1 kms
14 h 07	Jeunes masculins et féminines-cadets	5 tours	56.5 kms
14 h 07	Jeunes masculins et féminines - minimes	3 tours	33.9 kms
17 h 30-18h	Cérémonie protocolaire		

DEPARTS ET ARRIVEES : Rue de St Martin Longueau. Il sera procédé à l'appel 15 minutes avant le départ.

DOSSARDS : sur la ligne.

CEREMONIE PROTOCOLAIRE : Salle Bruno MATHE vers 17h30-18 h. Tenue de club **obligatoire** pour les 3 premiers .

RECOMPENSES :

Pour le vainqueur :

Un maillot de Champion Départemental, une coupe, une médaille et une gerbe.

➤ **Pour le second et le troisième :**

Une médaille et une récompense.

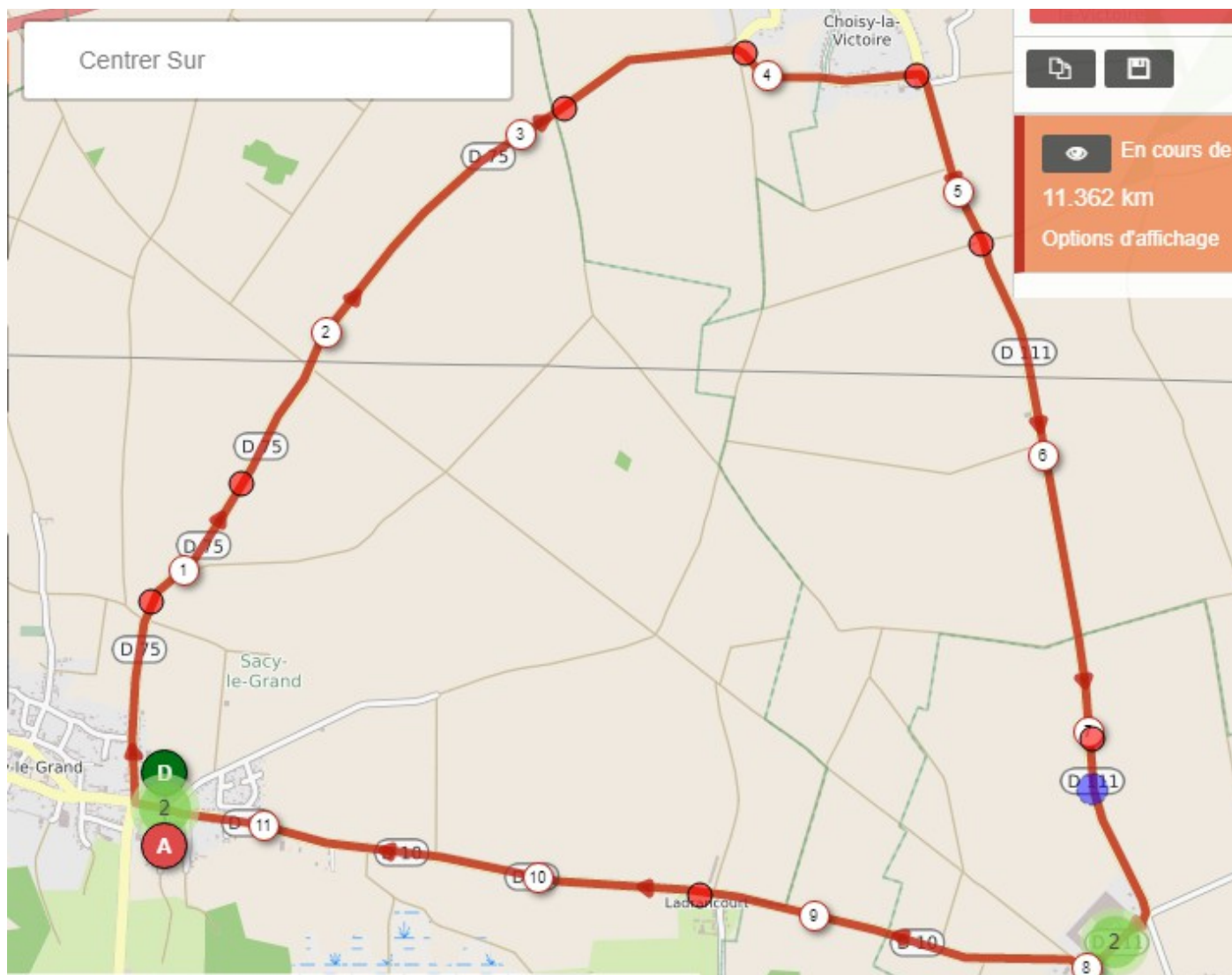
➤ **Pour les dix premiers :**

Une récompense (un lot).

A noter que pour les catégories cadets et minimes, les courses sont mixtes, seul(e)s les vainqueurs seront déclarés champions, et ne donneront pas lieu à un classement « masculin » et « féminin » distinct.

De plus, seuls les vainqueurs des épreuves où au moins cinq compétiteurs ont pris le départ recevront un maillot de Champion.

PARCOURS :



CIRCUIT :

Après le départ, le circuit emprunte la route d'Avrigny qui est une route départementale, sur environ 4 kilomètres en faux plat. Entre Choisy-la-victoire et St Martin Longueau, le circuit est en faux plat descendant. Puis entre St Martin Longueau et Sacy-le-grand, le circuit est sans relief. Pas de difficulté majeure sur ce circuit. La ligne d'arrivée sera pourvue d'une sonorisation. Le circuit sera fléché « CO » Championnat Oise.

ITINERAIRE :

SACY LE GRAND	D10	Départ rue de St Martin Longueau
<i>A droite</i>	D75	Rue d'Avrigny
CHOISY LA VICTOIRE	D111E	Rue Neuve
<i>A droite</i>	D111	Grande Rue
SAINTE MARTIN LONGUEAU	D111	
<i>A Droite</i>	D10	Rue de l'église
SACY LE GRAND	D10	Hameau de Ladrancourt
Attention terre plein central	D10	Rue de St Martin Longueau
	D10	Arrivée rue de St Martin Longueau

RESTAURATION :

Un stand « buvette-restauration » sera à votre service toute la journée. Il sera installé face à l'arrivée, rue de St Martin Longueau.

SECURITE :

Les carrefours sont gardés par des signaleurs bénévoles.

Veillez néanmoins respecter scrupuleusement le code de la route, pour votre sécurité et celles des spectateurs et autres usagers de la route. L'hôpital le plus proche(CHG de Clermont) est prévenu de l'organisation de cette épreuve, ainsi que le SDIS de Beauvais. Un poste de secours fixe (installé à proximité de la ligne d'arrivée) complètera ce dispositif .

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu.

COORDONNEES UTILES , LIENS :

AC CATENOY B.LONGUET	7 RUE DE VISIGNEUX-60840-CATENOY	03 44 78 12 60 accatenoy@aol.com www.accatenoy.fr
UFOLEP OISE	19 RUE ARAGO- 60000- Beauvais	03 44 15 32 07 ufolep@laligue60.fr www.cd.ufolep.org/oise/
UFOLEP NATIONALE	Lien vers règlement national cyclospor	Règlement
CHG CLERMONT	6 rue F. Raboisson 60607 CLERMONT Cedex	03 44 77 33 00

Les coureurs, les dirigeants, les bénévoles de l'Avenir Cycliste de Catenoy souhaitent à tous les participants bonne chance, et espèrent que vous passerez une bonne journée à Sacy.

Nous en profitons pour remercier ici les bénévoles nécessaires à la préparation et à la réussite de cette manifestation.

Nous remercions aussi nos partenaires et sponsors, ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise, et l'UFOLEP – La Ligue.

Nos plus vifs remerciements à la mairie de SACY-LE-GRAND, à son Maire Jean-Paul DREVILLE et à son équipe municipale qui font confiance à notre petit club depuis des années et qui ont accepté de nous recevoir pour cette belle fête du sport départemental.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Championnat départemental UFOLEP à Sacy-le-Grand (60) -2 juin 2019

CLUB :

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Catégorie d'âge	N°de licence
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Soit..... engagés X 5 euros =euros.

Bulletin d'engagement à envoyer impérativement avec le règlement par chèque,

libellé à l'ordre de l'Avenir Cycliste de Catenoy, avant le 19 Mai 2019 dernier délai.

Mme Longuet Laurence Avenir Cycliste de Catenoy, 7 rue de Visigneux 60840 CATENOY .

Date et signature, adresse courriel et cachet de l'association :

.....@.....

Le/...../2019